

LANCEMENT DU DÉFI ALIMENTAIRE « JE CUISINE LE COTENTIN »

Yves ASSELINE, Vice-Président en charge des Relations Citoyennes, de la Concertation et des Ressources Humaines, Antoine DIGARD, Conseiller délégué en charge de l'Agriculture, des Circuits-Courts et du Projet Alimentaire Territorial (PAT), Matthieu GIOVANNONE, Président du Conseil de Développement, Vincent MASDUPIY et Estelle HAMEL, Vice-Présidents à la Communication et la Vie du Conseil de Développement, présentent le défi alimentaire « Je cuisine le Cotentin ». Objectif : envoyer sa recette, cuisinée avec des produits locaux. Les 6 finalistes viendront cuisiner le Cotentin devant un jury.

En 2021, l'agglomération du Cotentin et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin ont lancé l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'objectif de cette démarche est d'installer une consommation plus durable, soutenir l'agriculture locale et développer les initiatives en faveur des

circuits courts tout en valorisant les producteurs et leurs produits.

Avec plus de 1 400 exploitations agricoles, une production aquacole reconnue, l'agriculture constitue un enjeu économique majeur pour le Cotentin. De même, la notoriété de ces produits est plébiscitée au-delà des frontières normandes et participent pleinement à la qualité de vie que l'on trouve sur notre territoire. Les attentes des consommateurs sur la traçabilité des denrées et la possibilité de consommer local sont des réalités dont l'engouement est renforcé en cette période de crise sanitaire. Ce lien étroit envers les productions locales, le Cotentin souhaite les préserver.

Le Conseil de développement, instance de démocratie participative du Cotentin, s'est investi du sujet avec la création de la 1ère édition du défi alimentaire « Je cuisine le Cotentin » en direction des habitants du Cotentin. L'objectif est de mettre en avant les produits locaux, les circuits courts et l'histoire culinaire du Cotentin pour révéler les talents des habitants et le potentiel culinaire du territoire.

Je cuisine le Cotentin

Ce concours, ouvert aux **cuisiniers amateurs** du Cotentin, est mené en partenariat entre le Conseil de développement, la Communauté

d'agglomération du Cotentin, le groupe FIM et l'association manche gastronomie du terroir.

Les objectifs du concours « je cuisine le Cotentin » sont les suivants :

- Sensibiliser la population à l'approvisionnement local (produits et producteurs locaux),
- Impulser un changement progressif des comportements en matière de consommation alimentaire,
- Accompagner et promouvoir le projet alimentaire territorial auprès de la population locale,

Du 8 juillet au 31 août 2021, les habitants du Cotentin sont invités à communiquer leurs recettes à base de produits locaux et de saison inspirées du territoire du Cotentin.

Pour ce faire, les recettes sont à déposer sur le site <https://www.lecotentin.fr/inscription-au-defi-je-cuisine-le-cotentin> ou par voie postale.

Ces dernières doivent être détaillées et accompagnées de photos des plats présentés. Pour avoir la possibilité d'accéder à la finale, les candidats doivent proposer deux plats : plat de résistance et dessert. Cependant, le concours laisse la possibilité aux participants de proposer qu'une seule recette, qui pourra être sublimée dans le livre de recettes. Néanmoins, cette personne ne pourra pas être sélectionnée pour prétendre à la finale du concours qui se déroulera à l'automne.

Un jury composé de chefs cuisiniers reconnus sélectionnera à la mi-septembre 6 participants pour venir

cuisiner leurs recettes en direct le 9 octobre dans les locaux du Groupe FIM et ainsi repartir avec des lots.

Après réception des recettes collectées durant toute la phase du 8 juillet au 31 août 2021, un recueil de recettes sera édité afin de valoriser les produits locaux, les producteurs et les talents culinaires des habitants du Cotentin.

Rappel des conditions de participation :

- Etre majeur et personnellement assuré en responsabilité civile.
- Une seule candidature est autorisée par candidat.
- Résider sur le territoire de la communauté d'agglomération du Cotentin
- Avoir complété et validé le formulaire de candidature sur le site <https://www.lecotentin.fr/inscription-au-defi-je-cuisine-le-cotentin> ou sur simple demande au 02.50.79.17.65 pour un envoi courrier
- Proposer un plat et un dessert illustrés de photos pour pouvoir accéder à la sélection de la phase finale du concours le 9 octobre 2021,
- Promouvoir les produits locaux, de saison.

Comment s'inscrire ?

Les recettes sont à déposer au plus tard le 31 août 2021 sur le site : <https://www.lecotentin.fr/inscription-au-defi-je-cuisine-le-cotentin> ou par voie postale à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération
du Cotentin

Conseil de développement du
Cotentin
Pôle stratégie et développement
territorial
27 rue Dom Pedro
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Le saviez-vous ?

Institué par la loi, le Conseil de développement du Cotentin est un organe de démocratie participative créé en 2017 par la communauté d'agglomération.

Constitué de plus de 200 membres bénévoles (entreprises, associations, syndicats, citoyens...), il a vocation à alimenter la réflexion des élus de l'agglomération sur les projets et enjeux du Cotentin.

Le Conseil de développement a pour objectif d'associer la société civile à la conduite des politiques publiques et à toutes les problématiques concourant à l'aménagement et au développement du Cotentin. Véritable espace d'expression libre et de participation citoyenne, un Conseil de développement sert à débattre, s'informer et à apporter son point de vue sur les défis à relever et les projets à conduire pour développer durablement le territoire et améliorer la vie quotidienne des habitants. Il permet de construire collectivement des avis et être force de proposition pour venir éclairer les élus communautaires dans leurs choix d'actions sur le territoire

Pratique :

Anne-Cécile RENOUARD – LE

PEUTREC

Chargée de projets politiques
publiques et partenariats

mail : anne-

cecile.renouard@lecotentin.fr

Tél. : 02.50.79.17.81